RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS

2019

ACTIONS EDUCATIVES & SOCIETALES - HANDICAP

Président :	Gérard LUCAS
Membres :	ANNE BAILLIF, FRANCK BOITEAU, CAROLINE CUVIER, CLAUDE DUFLOUX, PHILIPPE KUNTZ, ALDO PECLET, BENEDICTE VITSE-BOYÉ
INVITE :	PHILIPPE MONTBORD
Permanente :	Marie-Annick PAVIOT

Cette année encore, nous avons poursuivi nos efforts de promotion et de développement du Tennis Sport Adapté. En effet, les résultats obtenus après 7 années sont très bons et nous atteignons désormais plus de 20 clubs ayant une offre de Tennis Sport Adapté. La commission a également poursuivi le déploiement du Tennis Sport Sante Bien-Être en intégrant le pôle tennis santé de la Ligue IDF. 2019 a également vu se déployer les conventions signées en 2014 et 2015 telles que les Tennis du Cœur (action conjointe entre la Ville, le Comité et les Restos du Cœur envers les bénéficiaires et bénévoles des Restos du Cœur) et Premiers de Cordée (pour organiser des rencontres, des démonstrations et de l'initiation au 'Sport à l'Hôpital'), et l'arrivée d'actions s'inscrivant dans le cadre de l'événement Octobre Rose, campagne de lutte contre le cancer du sein. La Commission s'est donné comme nouvel objectif, le déploiement du Para-Tennis qui recouvre le Tennis en Fauteuil et le Tennis pour les Sourds & Malentendants.

Tennis Sport Adapté :

Journée du Tennis Sans Frontière

Dans le cadre de la promotion et du développement de la pratique du tennis auprès des personnes en situation de **handicap mental ou psychique**, le Comité de Paris avec le soutien des clubs parisiens et en collaboration avec la Mairie de Paris (DJS), le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA), la DDCS et la radio Vivre FM, a organisé l'évènement TENNIS SANS FRONTIERES. Cette 7^{éme} édition de la journée du Tennis Sport Adapté s'est déroulée le mardi 02 Avril 2019 au Centre de Comité Paris Est Stade des Lilas de 10h00 à 14h00.

Par le choix de la date, nous avons souhaité soutenir la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme et montrer ainsi qu'en dépassant le concept de handicap et en valorisant les capacités de l'individu, le tennis est un complément précieux et indispensable aux soins, à l'éducation et au travail sur l'autonomie. Ce fût également l'occasion idéale pour faire connaître le travail déjà accompli par nos clubs et pour lever les dernières réticences liées à la méconnaissance de notre sport.

Dans l'esprit des intervilles d'antan, les participants ont défendu les couleurs de leur équipe lors d'ateliers de motricité, d'adresse avec une raquette et de matchs amicaux. Il y avait également un espace pour tous ceux qui ont voulu s'initier au tennis pour la première fois. Les participants étaient encadrés par des enseignants diplômés et formés au Tennis Sport Adapté. Une remise des prix clôtura l'animation.

Cette action fut une belle réussite et a permis de rassembler :

- 199 Jeunes & Adultes
- 62 Accompagnateurs
- 40 Enseignants
- 17 Instituts

Cette journée nous a permis d'enclencher 3 nouveaux partenariats entre des instituts et nos clubs (PUC, AMICALE MANIN SPORTS & TC LUTECE).

La remise des prix a été effectuée par :

- La Mairie du 20ème représentée par Hamidou SAMAKE
- Le Crosif représenté par Alain SAPIENCE,
- La Ligue Ile de France représentée par François JAUFFRET (Président), Stéphane FEUGAS (Directeur du développement) et Nasser Cheurf (CTR)
- La DDCS représentée par Patrick CHARRON et Bertrand GALLET (mission sport)
- Une représentante de la Fed Cup : Nathalie FUCHS-BARRIERE

Revoyez le film de cette journée sur : https://youtu.be/3mrxT9sayg8

Suivi personnalisé des clubs ayant un projet sport adapté

3 nouveaux projets Tennis Sport Adapté ont été initiés après l'action TENNIS SANS FRONTIERES, grossissant ainsi un peu plus les rangs. Et c'est avec enthousiasme que la commission continue d'assurer un suivi des clubs et aide ceux qui souhaitent le mettre en place. Nous sommes capables de vous proposer des interlocuteurs, des formations, et des financements. Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Formation

Nous avons créé deux modules de formations pour répondre aux questions des enseignants quant à l'ajustement de leurs pratiques sportives à ce nouveau public. N'hésitez pas à prendre contact avec Éric Lajugie pour tout renseignement et lui faire connaître vos besoins en formation.

1er colloque du Tennis Santé à destination des médecins & professionnels de santé.

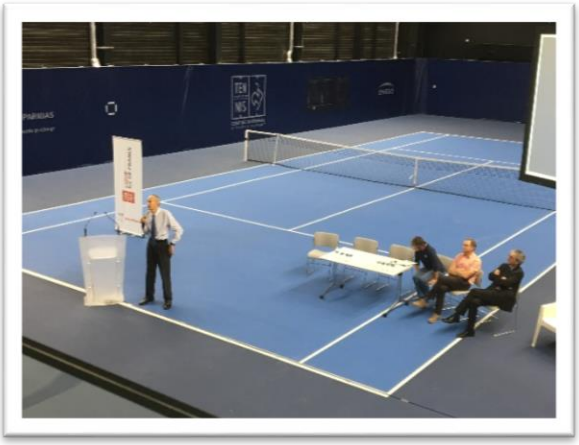

C'est François JAUFFRET, notre président de Ligue et Dr Bernard MONTALVAN, Directeur Adjoint à la FFT, ont ouvert la iournée.

Présentation du programme Tennis Santé par Stéphane DER, Responsable Formation à la Ligue IDF aux professionnels de santé, et mise en application par ces même médecins.

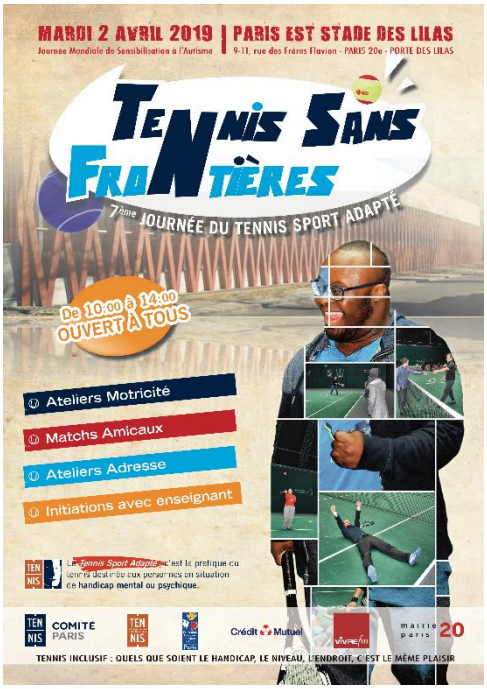
MARDI 2 AVRIL 2019 | PARIS EST STADE DES LILAS
Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme
9-11, rue des Frères Flavien - PARIS 20e - PORTE DES LILAS
TENNIS SANS FRONTIÈRES
7ème JOURNÉE DU TENNIS SPORT ADAPTÉ
De 10:00 à 14:00
OUVERT À TOUS
Ateliers Motricité
Matchs Amicaux
Ateliers Adresse
Initiations avec enseignant
Le Tennis Sport Adapté c'est la pratique ou loisirs destinée aux personnes en situation de handicap mental ou psychique.
COMITE PARIS
Crédit Mutuel
mairie de paris 20
TENNIS INCLUSIF : QUELS QUE SOIENT LE HANDICAP, LE NIVEAU, L'ENDROIT, C'EST LE MÊME PLAISIR

TENNIS Sport Adapté
Nos clubs vous ouvrent leurs portes
toute l'année
14

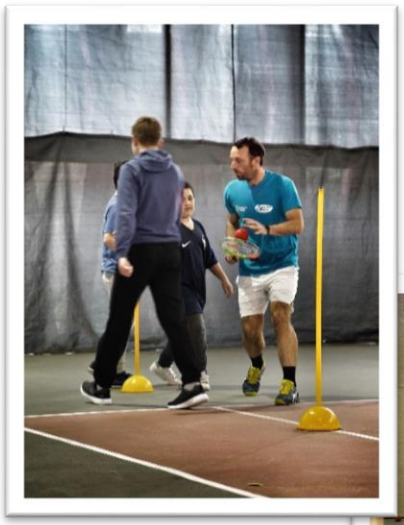

ILE DE FRANCE

BNP PARI
hauts-de-seine

ARBITRAGE

Président :	NICOLAS LAMBERT
Membres :	REDA BENBERNOU, DIDIER FORET, CHRISTOPHE GAY, GERALD KARSENTI, PHILIPPE LENCAUCHEZ, FRANÇOIS-CLAUDE MEYER, LUCIENNE SIEGEL
INVITE :	ADRIEN GROSCOLAS
Permanente :	MALORIE DELPIERRE

Les membres de la Commission d'Arbitrage ont souhaité maintenir la rubrique « Posez-nous vos questions » car de nombreux licenciés sont bloqués au moins une fois sur un point de règlement, une difficulté particulière pour l'organisation d'un tableau ou l'utilisation de l'AEI ou toute autre question sur l'arbitrage qui reste bien souvent sans réponse par manque de temps ou d'interlocuteur disponible.

C'est pour cela que votre Commission d'Arbitrage a mis en place un moyen simple pour répondre rapidement à vos interrogations.

Pour ce faire il vous suffit d'aller sur le site internet du Comité de Paris de tennis

(http://www.idf-comiteparistennis.fr/), cliquer sur la rubrique « Arbitrage » puis sur l'onglet

« Posez-nous vos questions ».

Après avoir renseigné les champs vous concernant, vous pouvez saisir votre message avant de l'envoyer par voie électronique. Les messages reçus sont immédiatement triés et transférés aux membres de la CDA qui, en fonction de leurs compétences, vous répondent dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à interrroger votre CDA car l'analyse des questions reçues aidera sans aucun doute à adapter ou compléter régulièrement les informations données dans les onglets « FAQ arbitrage » et « FAQ juge arbitrage » de cette même rubrique.

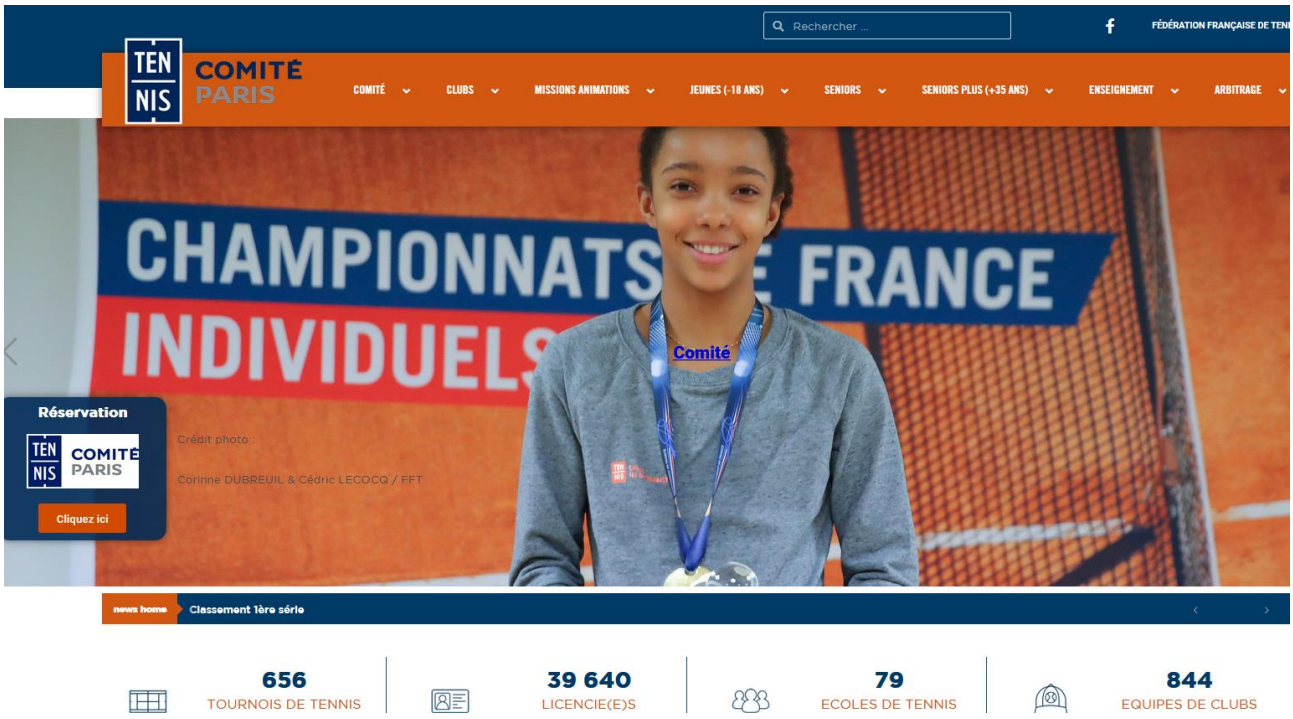

Championnat de France par Equipes (Qualificatif au Championnat de France et National) :

La Commission d'Arbitrage tient à remercier une nouvelle fois tous les dirigeants de clubs d'avoir mis à disposition, comme le stipule le règlement fédéral, un certain nombre d'officiels pour que les rencontres de championnats de France par équipes soient bien juge-arbitrées au mois de mai.

Nous avons organisé conjointement avec la Commission des Seniors cette année une réunion pour préparer le championnat avec les délégués d'arbitrage ainsi que les Présidents de clubs et Directeurs sportifs pour voir les améliorations que l'on pourrait apporter.

Le niveau de jeu pratiqué étant de plus en plus élevé, il est donc important qu'un arbitrage de qualité soit au rendez-vous.

Pour nous permettre d'atteindre tous ensemble cet objectif, les formations se déroulent en début d'année et l'objectif de cette réunion est d'aider les clubs à mettre en place des plans d'actions à la découverte et à la formation de l'arbitrage.

Nous comptons sur vous, dirigeants de clubs, pour nous envoyer beaucoup de candidats pour passer la qualification de JAE 1. La Commission d'Arbitrage sera là pour les accompagner tout au long de l'année.

Semaine de l'arbitrage :

La Commission d'Arbitrage a organisé pour la troisième année la Semaine de l'Arbitrage pendant l'open de Bercy du 30 octobre au 5 novembre.

Le principe était de tester les connaissances d'arbitrages des licenciés du Comité de Paris sous forme de questionnaire (15 questions).

C'est un questionnaire qui a été mis en ligne sur le site internet, tous les licenciés du Comité de Paris ont reçu un mail expliquant cette semaine d'arbitrage.

Les vainqueurs seront récompensés par le Président lors d'une prochaine manifestation.

Le superviseur de courts :

Dans les compétitions jeunes se déroulant sous forme de TMC ou de poules il est vivement recommandé que les jeunes soient aidés par des superviseurs de courts. Les RS 2019 précisent sa fonction :

● C'est un officiel de la compétition qui intervient uniquement en cas d'absence d'arbitre de chaise ; il possède à minima une qualification d'arbitre ou de juge-arbitre de niveau 1.

● Il vérifie la conformité du court, l'identité des joueurs et fait respecter le temps d'échauffement ainsi que la continuité du jeu.

● Il peut intervenir sur la matérialité des faits pour laquelle sa décision est définitive et sans appel.

● Il statue en premier ressort sur l'application et l'interprétation des règles. Il peut sanctionner le mauvais comportement des joueurs en application du Code Fédéral de Conduite. Ses décisions sont susceptibles d'appel devant le Juge-arbitre qui doit être saisi immédiatement.

Formations niveaux 1 :

La Commission d'arbitrage a souhaité depuis deux ans avoir une nouvelle approche de la formation d'arbitre de niveau 1 pour aider les clubs. Cette formation sera plus courte, et durera une journée. L'accent sera mis sur la pratique.

Pour une formation de qualité, les sessions seront composées de 8 candidats avec 2 candidats maximum pour un club et par session. Nous aurons 5 sessions (2 sessions au Centre de Comité Porte des Lilas 2 Sessions au TC16 et 1 Session au PUC).

Les candidats recevront un mail leur expliquant le déroulement de la formation avec un travail personnel (façon e-learning) qui leur sera demandé et une dizaine de jours avant la formation pratique, le candidat devra nous renvoyer un petit test d'une dizaine de questions afin de se préparer au mieux pour cette journée de pratique, les candidats qui n'auront pas eu la moyenne ne pourront pas assister à cette formation.

Au cours de cette journée les futurs arbitres auront l'occasion de monter sur la chaise plusieurs fois afin d'apprendre puis d'améliorer leurs pratiques de l'arbitrage sur des matchs officiels en format court.

La documentation sera disponible sur le site de la CRA Ile de France dans l'onglet formation.

Cette journée se terminera par un test des connaissances acquises afin qu'il puisse obtenir la qualification de A1.

Je voudrais remercier les clubs suivants : Amicale Manin Sport P.E. – Le TC Lutèce – Le Passing Club, le Tennis Club du 16ème et le PUC pour leur accueil.

Rappel :

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive :

Le juge-arbitre ne contrôlera plus l'existence d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition datant de moins d'un an, il contrôlera la mention figurant sur l'attestation de licence : « hors compétition » ou « compétition autorisée ».

Cas pratique : Lors d'une compétition, un joueur titulaire d'une attestation de licence portant la mention « hors compétition » et présentant au juge-arbitre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition n'est pas autorisé à participer.

Il doit se rapprocher de son club pour qu'apparaisse sur son attestation de licence la mention « compétition autorisée » et ce n'est qu'à la vue de cette mention sur l'attestation de licence présentée au juge-arbitre que celui-ci pourra permettre au joueur de participer.

Petite évolution des règlements :

Création des qualifications de juge-arbitre de padel JAP 2 pour les épreuves de P 100 à P 1000 et JAP 3 pour toutes les compétitions (articles 16 et 18).

Création d'une qualification d'arbitre de padel : AP. Cette qualification est possible à partir de 13 ans (article 23).

Impossibilité pour un juge-arbitre de diriger ou être adjoint de deux ou plusieurs tournois se déroulant dans deux ou plusieurs clubs et dont les dates se chevauchent, sauf dérogation (article 19).

Création d'une qualification de juge de ligne : JDL. Cette qualification est possible à partir de 13 ans (article 27).

Le juge-arbitre est responsable de la saisie dans l'AEI et dans la Gestion Sportive des résultats et du nom des arbitres ayant officié sur les parties. Pour les rencontres par équipes, le juge-arbitre doit saisir les résultats le jour de la rencontre (article 35-1 et 103).

Le tournoi doit être clôturé dans l'AEI par le juge-arbitre dans un délai de 4 jours après la fin de la compétition (article 35-1).

En conclusion nous vous rappelons que la Commission d'Arbitrage est à votre disposition pour organiser des réunions dans vos clubs afin de motiver vos membres sur ces fonctions passionnantes.

Pour terminer je tiens à remercier tous les membres de la Commission d'arbitrage et tous les permanents du Comité, notamment Malorie DELPIERRE, pour le travail effectué durant l'année.

Nicolas LAMBERT

TENNIS AU FEMININ

Présidente :	ISABELLE BILLARD-DELAGE
MEMBRES :	AGNES BOURGUIGNON, BENEDICTE CHAREIRE-SEGUR, CAROLINE CUVIER, VIVIANE LAURENT-DELAGRANGE, PHILIPPE LENCAUCHEZ, CORINNE PINGUSSON, MARGAUX PINSON
Permanente :	ISABELLE CACHELOT

1. Journée du Tennis au Féminin à DIXMIER :

53 joueuses sur l'ensemble de la Journée représentant 20 clubs parisiens : A.S.C.B.B. / AMSPE / APSAP VP / A.S. Banque de France / A.S. Dumas Voltaire / A.S. RUSSE / A.S.C. BNP PARIBAS / ATP 13 / CA Vincennes / CSP 19 / Femina Sport / Lagardère Paris Racing / Paris Jean Bouin / Salésienne du 17e / TC 10 / TC 11 ASSB / TC 16 / TC Cheminots Vaugirard / TC Lutèce / TCP

Journée très conviviale, sportive et intense. Merci à Eric LAJUGIE qui a organisé les activités sportives et aux membres de la Commission du Tennis au Féminin qui s'est chargée de l'accueil, de l'intendance et du bon déroulement de la Journée.

2. Les Parisiennes 2019

2 nouveautés cette année :

- Création d'un 3e tableau dans l'épreuve des Parisiennes pour les doubles dont le poids cumulé des joueuses était compris entre 25 et 18 points,
- Les 2 premiers tableaux débouchaient sur une nouvelle épreuve les Franciliennes réunissant les gagnantes des 8 comités composant la Ligue d'Ile de France.

Les Parisiennes 2019 ont réuni 23 équipes dans le Tableau 1, 20 dans le Tableau 2 et 13 dans le 3e Tableau.

Les finales, toutes arbitrées, se sont déroulées au Centre de Comité du Tir aux Pigeons le dimanche 16 juin dans une excellente ambiance. Les tableaux 1 et 2 ont été remportés par 2 équipes du LPR respectivement face à l'APSAP VP et à Double Jeu tandis que le tableau 3 a vu l'ASCBB 1 l'emporter dans une bataille acharnée contre l'ASCBB 2.

3. Les Raquettes FFT

Les raquettes FFT se sont déroulées à partir du 14 avril pour se terminer après des matchs de poules et 2 ½ finales par une finale disputée le dimanche 16 juin au Centre de Comité du Tir aux Pigeons avec la victoire de La Camillienne du 12e contre l'ASCBB.

La Camillienne s'est qualifiée pour la phase nationale qui a eu lieu du 27 au 29 septembre à Saint-Malo, terminant à la 25e place sur 32, mais profitant pleinement d'un long week-end inoubliable et riche en animations et rencontres sympathiques.

4. La Journée du Tennis au Féminin d'Ile de France

Le dimanche 24 mars 2019 a eu lieu la Journée du Tennis au Féminin d'Ile de France à Croissy Beaubourg présentant les actions des 8 comités de la Ligue Ile de France et abordant dans un deuxième point le Tennis Santé Bien-Être. 10 participants ont représenté le tennis parisien avec 2 interventions de membres de la Commission du Tennis au Féminin du Comité de Paris de Tennis :
Corinne PINGUSSON sur les actions du Tennis au Féminin du Comité de Paris et Caroline CUVIER sur l'action « Octobre Rose » dans le thème « cancer et tennis ».

5. Le 1er TMC des Bénévoles et Dirigeantes

24 bénévoles et dirigeantes de nos clubs parisiens ont participé le 23 juin au 1er TMC qui leur était destiné. 3 épreuves ont eu lieu au Centre de Comité des Lilas Paris Est par une chaude et belle journée, orchestrées de main de maître par le seul homme de notre Commission du Tennis au Féminin, Philippe LENCAUCHEZ : 4e série - 4e série +45 ans - 3e série.

L'accueil café, la pause déjeuner et la remise des prix ont permis aux participantes d'avoir des échanges autres que ceux disputés sur le court. Les participantes ont livré des matchs acharnés dans le plus grand fair-play et en toute convivialité.

6. Les Franciliennes

L'épreuve des Franciliennes disputée par poules puis ½ finales et finale, s'est déroulée au Stade de Comité de Seine Saint-Denis, à Aulnay-sous-Bois. La qualité du tennis livrée lors des matchs est à souligner. L'accueil et l'organisation ont été excellents et les joueuses sont toutes reparties enchantées de cette journée et gâtées lors de la remise des prix par des sponsors tels que CLARINS pour le plus grand bonheur des participantes.

Le tennis parisien a su tirer son épingle du jeu puisque les 2 tableaux ont été remportés par 2 équipes du LPR, non sans difficultés puisque les 2 équipes ont dû batailler ferme ne gagnant qu'à l'issue du jeu décisif du 3e set et sauvant même pour 1 des équipes des balles de matchs.

Conclusion : Une année chargée en événements et animations auxquels les joueuses parisiennes ont participé avec entrain, bonne humeur et dynamisme démontrant la bonne santé de la pratique féminine du tennis au sein de notre Comité.

Un grand merci à tous les membres de la Commission Agnès, Bénédicte, Caroline, Corinne, Philippe et Viviane pour le travail accompli au cours de la saison.

Isabelle BILLARD-DELAGE

JEUNES

Président :	CHRISTOPHE ROGER-VASSELIN
MEMBRES :	BENJAMIN BOULANGER, HERVE BRUN, JEAN-LOUP COIGNARD, LUCE HERRIOU, CAROLINE LAMBERT, HINARII PICHEVIN, DAVID PIERRONNE
Permanente :	ISABELLE CACHELOT

1. Les interclubs jeunes avec la participation de 216 équipes contre 213 en 2018

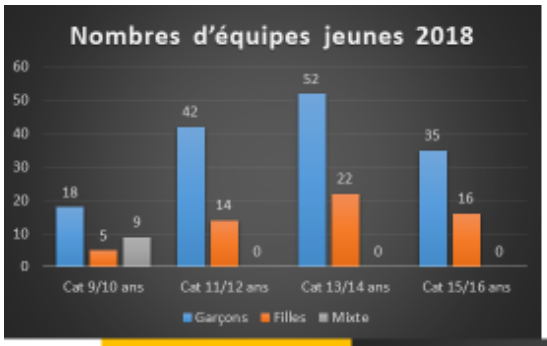

Total 2018: 213 équipes

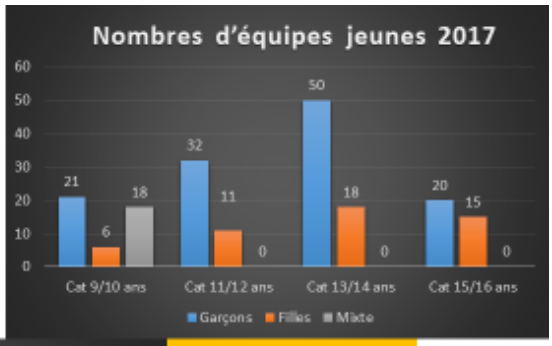

Total 2017: 191 équipes

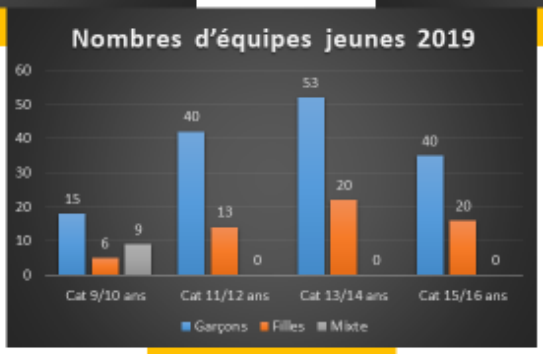

Total 2019: 216 équipes

Le nombre d'équipes engagées dans les Championnats interclubs de jeunes est en légère progression par rapport à celui de 2018 avec 2 équipes de plus chez les jeunes filles et 1 de plus chez les garçons. Le nombre d'équipes engagées dans la catégorie 9/10 ans et 11/12 ans diminue. La catégorie 13/14 est stable (-1). C'est la catégorie des 15/16 ans qui, avec 9 équipes en plus, enregistre une progression intéressante. Le nombre d'équipes ne pourra pas continuer d'augmenter car le manque de terrains commence à se faire cruellement ressentir pour les clubs ne disposant pas de leurs propres installations. Ce point sera à surveiller pour les prochaines saisons.

Les compétitions se sont déroulées dans les temps impartis, mais il est toujours très difficile aux membres de la Commission de récupérer les résultats et plus encore les feuilles de matchs auprès des clubs. Beaucoup trop de résultats sont donc saisis avec du retard pénalisant nos jeunes joueurs dans le calcul de leur classement mensuel. Il sera nécessaire pour le championnat de la saison 2020 de sensibiliser les clubs à ce sujet, car sans feuille de matchs, il n'y a pas de saisie possible de résultats.

Merci une fois encore pour leur travail et leur ténacité à Hervé BRUN, Jean-Loup COIGNARD, Luce HERRIOU, Caroline LAMBERT, Hinarii PICHEVIN et David PIERRONNE qui tous ont fait un excellent travail.

2019 a vu la première édition du Championnat de France Interclubs des 12 ans et moins. 2 équipes parisiennes LPR chez les garçons et APSAP VP chez les filles se sont qualifiées à l'issue de la phase francilienne pour la phase nationale. Nos 2 représentants se sont inclinés en ¼ de finale respectivement contre le finaliste pour le LPR et le vainqueur pour l'APSAP VP.

2. Le point sur les résultats individuels les plus marquants de nos jeunes en tournois

Côté filles : Selena JANICIJEVIC (TC 16) a remporté 4 tournois ITF juniors

Jenny LIM (PUC) a gagné 1 tournoi ITF juniors

Giulia MORLET (SF) a remporté 1 tournoi ITF juniors

Massiva BOUKIRAT TORRE (PJB) a gagné 2 tournois nationaux 11 ans

Côté garçons : Luca VAN ASSCHE (TC 16) a remporté 2 tournois ITF juniors

Raphaël VAKSMANN (TCP) a gagné 1 tournoi Europe 14 ans

Moïse KOUAME (LPR) a remporté 2 tournois nationaux 10 ans

Championnats individuels d'Ile de France

Massiva BOUKIRAT TORRE (PJB) est championne IDF en 12 ans

Jenny LIM (PUC) est championne IDF en 14 ans

Luca VAN ASSCHE (TC 16) est champion IDF en 16 ans

Maëlys BOUGRAT (TCP) est championne IDF en 18 ans

Challenge National Inter-ligues (par équipe avec la Ligue IDF)

Joseph AIDENBAUM (LPR) vainqueur en 9 ans

Moïse KOUAME (LPR) vainqueur en 10 ans

Capucine CEDILLO (LPR) vainqueur en 11 ans

Christophe ROGER-VASSELIN

TENNIS ENTREPRISE

Président :	CHRISTIAN RIZZOLI
MEMBRES :	ANNE BAILLIF, DOMINIQUE DERVILLE, REMI GENDRONNEAU, PATRICK GOULARD, FRANCK REMON, JEAN TICHY
Permanente :	MALORIE DELPIERRE

La Commission Tennis Entreprise organise plusieurs compétitions tout au long de la saison sportive. Une certaine spécificité est de mise dans l'organisation de ces rencontres puisque, contrairement aux championnats traditionnels, le championnat Entreprise, pour tenir compte des contraintes professionnelles ou de disponibilité de terrains, n'oblige pas les rencontres à se dérouler à des dates imposées. Ce sont les capitaines qui se contactent pour définir leurs dates.

CHAMPIONNAT HIVER

- Se déroule de novembre à février avec comme format 3 simples ;
- Hommes : 61 équipes engagées dans 3 divisions qui ont vu respectivement l'emporter la FFT contre HSBC, la BPCE contre STM et Fabernovel contre l'INSEP ;
- Femmes : 17 équipes dans 2 divisions également avec les Enseignantes de Paris et HSBC comme vainqueurs.

CHAMPIONNAT PRINTEMPS

- De mars à juin avec 4 simples et 1 double (hommes) et 3 simples 1 double (femmes) ;
- 49 équipes masculines se sont inscrites réparties en 3 divisions ;
- 20 équipes féminines en 2 divisions ;
- Vainqueurs des divisions qualificatives au championnat de France : FFT (déjà vainqueur en hiver), et CACL ;
- Victoires de la Société Générale (1e div) et des Cheminots de Vaugirard (2e div).

Les divisions pré-nationales sont qualificatives pour le championnat de France 3e division qui se dispute en octobre mais auparavant un barrage entre les différents vainqueurs des comités franciliens se déroule en juin de manière à dégager 4 équipes pour l'interzones d'octobre.

Chez les Hommes la FFT a remporté son barrage contre SFR (92) et se déplacera le week-end du 14 octobre en Champagne pour l'interzones.

Chez les Femmes le CACL a été exempté de ce barrage et qualifié directement pour l'interzones qui aura lieu le 14 octobre dans les Pays de Loire.

Deux coupes sont également au programme du tennis Entreprise. Une coupe Masculine et une coupe Mixte qui ne rencontrent pas un engouement exceptionnel avec respectivement 10 et 9 équipes engagées. La Commission Entreprise IDF tente de relancer ces compétitions disputées autrefois au niveau national en organisant une phase finale régionale regroupant les vainqueurs de chaque comité.

En coupe Hommes, défaite de Eutelsat pour le quart de finale, et en coupe Mixte de Fabernovel au même stade de la compétition.

En conclusion plus de 300 joueuses et joueurs disputent chaque année les compétitions Tennis Entreprise. Nous vous rappelons que créer une section dans votre société ou une structure demande peu de temps sinon de moyens. 4 joueurs peuvent être suffisants s'ils sont motivés. Ils n'ont pas besoin d'être licenciés dans cette section puisque la licence de leurs clubs respectifs est suffisante et leur permet de découvrir ou de garder un pied dans la compétition.

Avis aux amateurs !

Christian RIZZOLI

CLASSEMENT

	Jean-Luc BARRIERE
Permanent :	Jean-Christophe AUBART

Au cours de la saison 2019, 1.999.163 matches de simple ont été enregistrés.
C'est 34.518 de plus que lors de la saison 2017 (pour mémoire la saison 2018 n'avait que 11 mois).
Le nombre moyen de matches par compétiteur est de 11,17.
On constate une hausse constante depuis 1992 ; les compétiteurs jouent plus.
Le statut des ND, joueurs n'ayant pas disputé de matches en simple, est passé de 3 à 5 ans, et nous avons reclassé environ 450 compétiteurs.

Modifications pour la saison 2020

- Normes de classement
  Certaines ont été modifiées. Elles sont toutes consultables sur le site internet de la FFT.
- Nouvelle validation des résultats ITF Seniors plus.
- La limitation de montée (classements mensuels et fin d'année sportive) : un joueur ne peut monter au-dessus du classement d'origine de tous ceux qu'il a battus (hors W.O) ou, si ce classement est en 4ème série d'un échelon au-dessus.
  S'il n'a battu que des joueurs moins bien classés que lui, il ne pourra monter plus haut que son propre classement ou, si ce dernier est en 4ème série, d'un échelon au-dessus.
  Les bonus aux vainqueurs de championnats et les victoires attribuées dans les tournois ITF Seniors Plus, ne sont pas pris en compte pour la détermination de ce classement maximal.

En conclusion, je remercie Jean-Christophe AUBART pour la qualité de son travail et je souhaite à tous les joueurs une saison excellente saison 2020.

Jean-Luc BARRIERE

COMMUNICATION & DIGITAL

Président :	PROSPER AMAR
MEMBRES :	FRANCIS BUGEAUD, MARINE CACHELOT, EMMANUEL HAUBERT, GONZAGUE DE MONTEIL, HINARII PICHEVIN
Permanent :	DEJAN USAK

Tout comme en 2018, la Commission Digit@le s'est attachée, lors de l'année 2019, à suivre et mener à bien des actions qu'elle a jugées intéressantes pour la communication interne mais également la communication externe des clubs parisiens.

L'année 2018 avait notamment été marquée par la diffusion d'un questionnaire générique sur les pratiques digitales des clubs au sein du Comité de Paris. Celui-ci avait porté ses fruits et avait permis à la Commission d'orienter ses chantiers et d'accroître l'efficacité de ses actions sur l'année 2019. De surcroît, ce questionnaire avait été transmis aux départements franciliens pour information voire diffusion.

S'agissant de la visibilité des clubs sur la toile et donc sa communication externe, la commission les a invités à ne négliger aucune piste d'intérêt :

- Focus sur le référencement Google, incontournable, via « *Google My Business* »,
- Communication autour de *Novatopo* et transmission des informations permettant le référencement (aisé) sur cette plateforme novatrice et prometteuse.

La Commission digitale s'est également impliquée dans le projet général d'amélioration, de dynamisation et de digitalisation de la communication interne, importante pour les clubs, quelques éléments saillants sont identifiés ci-après :

- Mise en exergue des bonnes pratiques de communication passant par les plateformes digitales classiques (*facebook, whats'app, snapchat, instagram*, autre) utilisées par les différents publics (dirigeants, enseignants, responsables d'équipe, arbitres, joueurs, etc.) ;
- La Commission a également souhaité s'inscrire dans le projet digital ambitieux de la Fédération et s'est donc impliquée dans la mise en place de l'application / plateforme Ten'Up. La commission a, en ce sens, effectué une présentation / démonstration au congrès des dirigeants.

Toujours soucieuse d'insuffler une dynamique digitale cohérente, la Commission a souhaité rendre le site du Comité de Paris plus lisible, accessible, réactif mais surtout responsive (accessible et fonctionnel sur tous les supports). Par cohérence avec le site fédéral et celui de la ligue Ile de France, l'architecture générique a été retenue pour le site du Comité de paris. Celui-ci est d'ores et déjà en ligne et en cours de stabilisation.
Pour information, cet outil est à disposition des clubs qui souhaiteraient utiliser cette architecture/plateforme, et ce, moyennant participation financière.

Enfin, un point d'attention a été porté aux clubs sur les problématiques inhérentes à la mise en place du RGPD.

Prosper AMAR

MEDICALE

Président :	SERGE DJAMA
MEMBRES :	CAROLINE CUVIER, OLIVIER PONZIO

1) SUIVI MEDICAL 2019-2020

Nouvelle saison, nouveau calendrier du suivi médical trimestriel :

· la première visite : elle a commencé dès le début du mois de septembre

· la deuxième se déroulera du 15 janvier au 15 février 2020

· et la dernière, du 15 avril au 15 mai 2020

La Commission Médicale rappelle que, pour être efficace, ce suivi se doit d'être effectué dans les délais prévus, afin de pouvoir fournir à l'Equipe Technique les résultats des tests médico-sportifs passés lors de chaque visite, de façon à pouvoir individualiser au mieux les programmes d'entraînement de chaque jeune entraîné.

La réunion de rentrée avec les parents des jeunes entraînés du Comité s'est déroulée le samedi 21 septembre, en présence de l'Equipe Technique et de la Commission Médicale.

Cette réunion est toujours très intéressante, car c'est la seule qui permet de réunir tous les acteurs de la prise en charge de nos jeunes, à savoir :

- l'Équipe Technique, pour l'entraînement tennis et physique
- la Commission Médicale pour le suivi médico-sportif
- et les parents, garants de l'encadrement global de leurs enfants

A noter, et ce n'est pas une surprise, car l'Equipe Technique et la Commission Médicale oeuvrent dans la même direction depuis très longtemps à Paris, que les propos tenus par Yannick QUERE, notre CTR, ont parfaitement définis le cadre dans lequel chacun de ces acteurs doit évoluer (comportement et attitude des jeunes, rôle des parents et vigilance sans relâche des équipes du Comité de Paris).

2) RAPPEL AU SUJET DU CERTIFICAT MEDICAL

La Fédération Française de Tennis, par l'intermédiaire de la Commission Médicale Fédérale, a pris certaines dispositions pour le suivi médical des jeunes entraînés, dispositions applicables depuis la saison 2016-2017, à savoir :

· Suivi pluriannuel, avec examen clinique et psychologique (à noter que c'est déjà la manière dont procède le Comité de Paris, depuis plusieurs années).

· Bilan biologique précis et adapté au sexe, et ce quel que soit l'âge (auparavant, il y avait un examen biologique très succinct et seulement à partir de 15 ans).

Cela concerne les jeunes des "pôles espoirs" et ceux inscrits sur la liste ministérielle de la jeunesse et des sports, dénommée "Athlètes de Haut Niveau".

D'autre part et pour rappel, les jeunes de 12 ans et plus peuvent à ce jour jouer dans toutes les catégories supérieures, à la double condition :

· d'être en possession d'un certificat médical (C.M.N.C.P.T.C.) datant de moins de six mois,

· et d'avoir l'autorisation du C.T.R. de leur Comité.

Quant à la nouvelle loi du Ministère de la jeunesse et des sports, on peut la résumer ainsi :

· Pour obtenir une première licence, tout joueur doit produire un certificat Médical (C.M.N.C.P.T) lui permettant de jouer en loisir.

· Pour pouvoir jouer en compétition (tournois et matchs par équipe), ce certificat doit comporter la mention "en compétition" (C.M.N.C.P.T.C)

· Dans les deux cas, ce certificat est valable trois ans

· Dans l'intervalle (donc les deux années suivant son obtention), pour le renouvellement annuel de cette licence, le joueur doit remplir chaque année un document (donc deux fois), dénommé "questionnaire de santé", et le remettre à son club, après avoir répondu négativement à l'ensemble des rubriques, sous sa seule responsabilité.

3) A RETENIR EN 2019

A) Tout d'abord la Commission « Actions éducatives et sociétales – Handisport » poursuit, depuis plusieurs années, son entreprise de développement dans les clubs de la pratique du tennis, dans le cadre du handicap, qu'il soit physique ou mental.

Tous les retours, lors de ces réunions, sont unanimes pour saluer la satisfaction des différents participants et pour insister sur le bénéfice que représentent ces rassemblements, dans l'accompagnement de ces personnes handicapées.

B) Un évènement à ne pas manquer.

La Ligue de Tennis île de France a organisé, sur le thème « Tennis Santé », dans lequel s'est engagé la Fédération Française de Tennis, le premier colloque île de France, le samedi 5 octobre 2019, au Centre National d'Entraînement.

Très active dans ces problématiques au Comité de Paris, la Commission « Actions éducatives et sociétales – Handisport » s'est fortement impliquée dans cette réunion, de même que la Commission Médicale, en particulier à travers l'action du Docteur Caroline CUVIER, qui œuvre dans ce domaine depuis longtemps, à l'hôpital Saint Louis.

Le programme de cette matinée a ainsi abordé :

- Les actions thérapeutiques de l'activité physique, à travers l'expertise de médecins référents de la Fédération Française de Tennis et le témoignage de patients,
- Le tennis comme « activité physique et sportive régulière, adaptée, sécurisée et progressive », à travers des ateliers pratiques sur les terrains du CNE, encadrés par des enseignants spécialisés et certifiés,
- Le déploiement du sport sur ordonnance, en se basant sur le dispositif « Prescri'forme », sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé.

Il faut espérer et souhaiter que l'on passe le plus rapidement possible de la théorie à la pratique pour le bénéfice de tous ces patients, dans leurs pathologies chroniques. Et cela repose, bien entendu, par la prise en charge par l'Assurance Maladie de ces prescriptions de « sport sur ordonnance ».

4) CONCLUSION

Beaucoup de choses ont commencé à bouger en 2019 et vont continuer d'évoluer sur la saison 2020, en particulier le « sport sur ordonnance » mais aussi et surtout les nouvelles directives de la Direction Technique Nationale, en ce qui concerne l'entraînement, quantitatif et qualitatif des plus jeunes.

Sachons rester vigilants, tout en accompagnant tous ces changements au bénéfice de notre sport et de ses participants.

Serge DJAMA

DEVELOPPEMENT & FIDELISATION

Président :	PHILIPPE KUNTZ
MEMBRES :	PROSPER AMAR, FREDERIC BRAGUE, LYDIA CALVO, CLAUDE DUFLOUX, GERARD LUCAS, CHRISTOPHE MORELLI, ANNE-CONSTANCE ONGHENA
Permanent :	ERIC LAJUGIE

La Commission a toujours la charge d'aider les clubs à se développer à leur rythme et en tenant compte de leur histoire. Elle a également pour but d'entretenir (voire parfois de créer) le lien entre le comité et ses clubs.

Axes de travail :
Nos axes de travail continuent donc d'être :
- L'appel à projet du challenge Développement & Fidélisation.
- Les visites dans les clubs et proposition d'axe de développement à ceux-ci.
- L'augmentation des liens entre les clubs et le comité pour mieux identifier les problématiques clubs concernant le développement et la fidélisation des licenciés.
- Le partage des bonnes pratiques
- Participer activement aux travaux de la Ligue IDF sur ces thématiques

Challenge Développement & Fidélisation :

Parmi les dossiers déposés pour la dernière campagne, millésime 2018, la Commission avait choisi de récompenser les clubs suivants : APSAP VP, AGF 17/18 et TC Nicolaïte de Chaillot. La Commission, avec l'accord du président Jean-Luc BARRIERE, a également tenu à récompenser le TC Lutèce et le TC XII Bercy pour leur très belle progression du nombre de licenciés.

Néanmoins, la formule actuelle n'atteint pas les objectifs fixés et par conséquent la commission a créé un sous-groupe de travail pour obtenir plus de réponses à l'appel à projet et pouvoir partager plus de bonne pratique.

Suivi personnalisé de clubs :

La commission continue de proposer aux clubs parisiens ses services pour leur apporter une aide personnalisée. L'idée étant d'être au plus proche de l'historique du club pour pouvoir offrir des axes de développement. Ces axes peuvent concerner aussi bien la structuration du club, le choix du public visé (jeune, compétition, etc.), augmenter les activités autour du tennis (mini-tennis, beach tennis, etc.).

Après le nécessaire temps, bien compréhensible, pour dépasser les timidités des clubs, cette démarche a bien été comprise et les visites se sont multipliées, puis les premières actions ont été mises en place avec leur petit succès.

Réunion Groupe Clubs D&F :

Ce concept de réunion groupe clubs a été plébiscité lors de l'atelier d'échanges du congrès des dirigeants. Il s'agit de créer des rencontres de proximité à destination des dirigeants de clubs afin de faciliter et optimiser le dialogue et permettre d'identifier les problématiques clubs autour de notre thème développement et fidélisation. La Commission a réalisé une première Réunion Groupe Clubs (RGC). L'initiative ait été bien accueillie par les clubs présents et des échanges fructueux ont eu lieu entre les clubs et le Comité mais également entre clubs. Cette première expérience confirme tout le bien fondé de cette démarche et son développement.

Travaux Ligue IDF :

La commission a répondu positivement à l'appel de Stephan FEUGAS, Directeur du Développement Ligue IDF, pour la participation à une journée de travail sur les trois thématiques suivantes : Axes de développement : Priorité 2019, Comment mieux communiquer avec les dirigeants de Club & Binôme Enseignant/Dirigeant : les clés du succès. C'est notre Président, Philippe KUNTZ, qui a participé à cette journée et qui fut rapporteur de l'atelier : mieux communiquer avec les dirigeants. Stephan FEUGAS sera en charge de diffuser l'ensemble des synthèses. La Commission lira attentivement ses conclusions afin d'exploiter le résultat des ateliers.

Philippe KUNTZ

SENIORS PLUS

Président :	MICHEL BERGES
MEMBRES :	MICHEL ARMAND, CHRISTINE AUBERT, ISABELLE BILLARD-DELAGE, HERVE CACHELOT, JACQUES CARLIER, JEAN PIERRE MARCHAND
Invité :	Patrick FOLLVEIDER
Permanente :	MALORIE DELPIERRE

La réforme territoriale impacte les Championnats de Paris avec la création d'un nouveau Championnat qualificatif pour les Championnats de France par équipes et individuels.

Le Comité de Paris est tributaire de l'Ile de France. Il y a donc création d'une division Excellence qualificative de l'année N+1 pour le Championnat Régional IDF. Seules les autres divisions relèvent du Championnat de Paris. Certaines équipes jouent directement le Championnat IDF et ne participent pas aux Championnats de Paris.

Évolution pour 2020 : nouveaux formats de jeu : 3 simples et 1 double + double décisif en un super jeu décisif en cas d'égalité à 2 points partout.

Les nouveaux formats sont applicables pour les divisions qualificatives aux Championnats de France. Les autres divisions relèvent uniquement de la gestion du Comité de Paris.

104 équipes féminines et masculines ont participé aux Championnats de Paris Interclubs. Tous les résultats sont détaillés ci-dessous :

Championnats de Paris / Equipes :

35
DAMES

EXCELLENCE :	ASCBB
2ème DIV :	UA CHANTIER 1

MESSIEURS

EXCELLENCE :	PUC
2ème DIV :	RCF
3ème DIV :	AS RUSSE
4ème DIV :	TC X

45
DAMES

EXCELLENCE :	ASCBB
2ème DIV :	PJB

MESSIEURS

EXCELLENCE :	PUC
2ème DIV :	LPR
3ème DIV :	FEMINA

55
DAMES

EXCELLENCE :	ASCBB

MESSIEURS

EXCELLENCE :	SF
2ème DIV :	SCPO

65
MESSIEURS

EXCELLENCE :	LPR

Championnat de France individuels - 4 titres pour Paris :

55 ans double Messieurs : Jean LECLERCQ (TCP)

70 ans simple Messieurs : Pierre-Hervé GAUTIER (CAV)

70 ans simple Dames : Gail BENEDETTI (LPR)

75 ans double Messieurs : Patrice BEUST (CAV)

Championnat du monde - 4 titres :

En équipe 75 ans dames :	Sylvie GALFARD KIRSTEN (CAV)
En équipe 65 ans messieurs :	Didier KAISSERIAN (SF)
En individuels 70 ans double mixte :	Nicole HESSE-CAZAUX (LPR)
En individuels 65 ans double messieurs :	Didier KAISSERIAN (SF)

Championnat de France par équipes – 2 titres :

1ere division dames : TCP

Interligues messieurs 75 ans : Patrice BEUST / Eric LOLIEE / Kjell WORREN

Michel BERGES

SENIORS

Président :	JEAN-PIERRE RAVIOT
MEMBRES :	NADINE AUBERT, MARINE CACHELOT, EDOUARD GUERON, JEAN PHILIPPE LAURAND, CORINNE PNGUSSON, ANNICK RIZZOLI, LUCIENNE SIEGEL
Invité :	Dragan STAMENKOVIC
Permanente :	JEAN-CHRISTOPHE AUBART

Notre fonctionnement

La commission s'est réunie 4 fois dans l'année.

La clôture du championnat 2019 a été effectuée 25 août.

Comme chaque année, il manquait encore quelques résultats, qui ont été traités par un score 0/0 dans la gestion sportive et quelques feuilles de match, alors que le résultat de la rencontre était enregistré dans la « GS ». Résultat : ceux sont les joueurs qui ont été pénalisés !

Le règlement départemental a été toiletté.

Pendant le déroulement des championnats, les responsables de division ont assuré chaque semaine le suivi des rencontres, vérifié les résultats, géré les réclamations, et relancé les clubs retardataires.

La commission a vérifié les résultats de la phase préliminaire et enclenché la phase finale en relançant les clubs retardataires pour communiquer en temps voulu la qualification des équipes jouant cette phase.

Rappel : Il est important pour les clubs « dits précaires » de connaître leur qualification suffisamment en amont pour pouvoir réserver les terrains des phases finales.

L'enregistrement des résultats dans la « gestion sportive » est désormais maîtrisé, à quelques exceptions près.

Rappel important : l'enregistrement et l'envoi tardifs des résultats pénalisent à la fois les autres équipes engagées et les joueurs pour la mise à jour de leur classement.

Le palmarès 2019

Championnat de France

Dames

DN 2	Poule C :	R.C.F. 1. 1er **monte en DN1B**
	Poule D :	Lagardère Paris Racing 2 2ème se maintient
	Poule H :	T.C.P.2 3ème se maintient
DN 3	Poule B :	T.C.16. 2 4ème se maintient
	Poule C :	L'AMSPE 3ème se maintient
	Poule E :	C.A. Vincennes 1 5ème **descend en pré-nationale**
	Poule I :	P.U.C.1 3ème se maintient
	Poule J :	Stade Français 1 4ème se maintient

Messieurs

DN 1B Poule D : TCP 2 5ème **descend en DN2**

DN 3	Poule B :	C.A. Vincennes 1 1er **monte en DN2**
	Poule G :	T.C.16 1 3ème se maintient
	Poule J :	Paris Jean Bouin 1 2ème (les 4 meilleurs second montent en DN2)
DN 4	Poule D :	A.S.C.B.B. 1 6ème **descend en pré-nationale Ile de France**
	Poule E	Stade Français 1 5ème **descend en pré-nationale Ile de France**
	Poule F :	Lagardère Paris Racing 3ème se maintient
	Poule K	T.C. Vaugirard 13ème se maintient
	Poule L :	T.C.P. 3 2ème
	Poule N :	U.S.M.T.1 **descend en pré-nationale Ile de France**
	Poule D :	A.S.C.B.B. 6ème **descend en pré-nationale Ile de France**
	Poule S :	Amicale Manin Sport Paris Est 1 . 1er **monte en DN3**
	Poule T :	P.U.C. 4ème se maintient

Le championnat île de France

Dames

Poule B	La Nicolaïte de Chaillot 3ème se maintient
Poule D	Paris Jean Bouin 1ermonte en Championnat de France DN 3

Messieurs

Poule C	Le T.C. Amiot 5ème se maintient **avec la création d'une 5ème poule en 2020**

Les championnats de Paris

Dames

La division Excellence (qualificative à la pré-nationale Ile de France) (une poule de 5), gérée par Jean Pierre RAVIOT.

Champion de Paris L'AS.C.B.B., monte en pré-nationale île de France – 2ème A.P.S.A.P.-V. P - 3ème T.C.P. Joinville.

2 équipes descendent en 1ère division T.C.12 Bercy 1, TC Vaugirard 1.

La division Honneur (6 équipes – une poule), gérée par Lucienne SIEGEL, concerne les équipes II des clubs qui évoluent en championnat de France et dont les équipes ne peuvent pas monter.

Champion de Paris **P.U.C. 2** - Finaliste ***L.P.R. 2.***

La première division (11 équipes – 2 poules), administrée par Jean Philippe LAURAND.

Champion de Paris : **Paris Jean Bouin 1** - Finaliste ***FEMINA*** 1 (4/1)

Ces 2 équipes montent en Excellence 2020.

4 équipes descendent en 2ème division : TCP Joinville 2, Femina Sport 2, US. Métro 1, Championnet Sport 1.

La deuxième division (18 équipes – 3 poules), gérée par Edouard GUERON.
Champion de Paris **T.C. 11 1 –** Finaliste ***A.S.C.B.B. 3*** (3/2).

4 équipes montent en première division : le vainqueur et le finaliste, La Salésienne de Paris 17, TC XIII 2.

4 équipes descendent en 3ème division : T.C.12 Paris Centre 1, AMSPE 3, SCPO 1, CSCACL 1.

La troisième division (24 équipes 4 poules), administrée par Marine CACHELOT.

Champion de Paris : T.C. XII 2 – Finaliste *T.P. XV 1* (3/2)

4 clubs accèdent à la 2ème division le vainqueur + le finaliste, TC Lutèce 2, AS Maine Montparnasse 1.

Au total 64 équipes féminines ont participés à ce championnat (-2 par rapport à 2018).

Messieurs

La division Prémium (8 équipes - 2 poules), gérée par Lucienne SIEGEL est constituée des équipes 2 des clubs qui évoluent en championnat de France et qui ne peuvent pas y monter.

Champion de Paris C.A.V. 2 – Finaliste *P.U.C. 2* (5/1).

La division Honneur (12 équipes - 2 poules), elle concerne les équipes 2,3 et 4 des clubs qui évoluent en championnat de France et est administrée par Lucienne SIEGEL.

Champion de Paris P.U.C. 3 - Finaliste *P.U.C. 4*

La division Excellence (8 équipes – 2 poules) est administrée par Jean Pierre RAVIOT.

Le T.C. Paris Joinville 1. Champion de Paris, monte en pré-nationale île de France 2020 finaliste *R.C.F. 1* (4/0).

3 équipes descendent en1ère division : le TC Lutèce 1, l'A.S.C.B. Boulogne 2, et TC. Lutèce 2.

La première division (20 équipes – 4 poules), administrée par Jean Philippe LAURAND.

Champion de Paris : T.C.XIII 1 finaliste *Femina 1* (4/1.)

4 équipes montent en Excellence 2019, le vainqueur, le finaliste, le Polo de Paris 1, l'E.S.18 1.
4 équipes descendent en 2ème division : Le T.P. XV 1, le Cercle Féminin de Paris 1, La Salésienne 17ème, le T.C XII Bercy 2.

La deuxième division (24 équipes – 4 poules) est gérée par Edouard GUERON.

Champion de Paris A.P.S.A.P- V.P 2 - Finaliste *A.M.S.P.E.4* (3/2).
4 équipes montent en 1ère division : Le vainqueur et le finaliste, Championnet Sport 2, S.C.P.O. 1.

4 équipes descendent en 3ème division : R.N.S. 1, A.S.B.F. 1, F.T.C. 19ème 1 et A.S. Russe 1.

La troisième division (18 équipes – 3 poules) est administrée par Marine CACHELOT.

Champion de Paris C.T.E. FFT 1 - finaliste *C.S.P. 19 1* (4/0)

4 équipes montent en 2ème division : Le vainqueur et le finaliste, l'ASPTT Grand Paris 3, I.T.C. 1

4 équipes descendent en 4ème division : Le T.C. XI ASSB 3, l'E.S. 18ème 2, l'A.S. Dumas Voltaire 1, J.S.E. Champerret 1.

La quatrième division (15 équipes – 3 poules) est gérée par Dragan STAMENKOVIC

Champion de Paris : T.C. XI 4 - Finaliste : *T.C.P. Joinville 3.*

4 équipes montent en 3ème division : Le vainqueur et le finaliste, BABEL 7 1, I.B.M. France 1.

4 équipes descendent en 5ème division : C.S.P. 19ème 2, I.T.C. 2, A.S.C.B.N.P. Paribas 2, La Salésienne 3.

La cinquième division (24 équipes – 4 poules) est administrée par Nadine AUBERT

Champion de Paris DEFISPORT Paris 1 – Finaliste *T.C. Paris Centre 2.*

4 équipes montent en 4ème division : le vainqueur et le finaliste, le C.S.C.A.C.L. 3 et U.A.C. 1.

Au total 129 équipes masculines se sont rencontrées. (-4 par rapport à 2018)

La coupe Chapignac

La coupe Chapignac Dames, est suivie et gérée par Corinne PINGUSSON.

La première division comprend 15 équipes – 4 poules.

ACTUEL XV remporte la coupe face au *TC XI* (5/0).

4 clubs descendent en 2ème division : S.C.P.O. 1, T.C. XII Bercy 2, T.C. XIII 1, P.U.C. 1.

La deuxième division comprend 20 clubs – 4 poules.

C.A. Vincennes 1 remporte la coupe face au *T.P. XV 1.* (4/1).
4 clubs montent en première division : le vainqueur et le finaliste, C.S.P. 19ème 1, R.T.C. Joinville 1.

Au total 35 équipes ont participé à la coupe (-1 par rapport à 2018.)

La coupe Chapignac Messieurs, a été suivie et gérée par Annick RIZZOLI

La première division (23 équipes - 4 poules).

L'E.S. 18ème 1 remporte la coupe en battant *La Nicolaïte de Chaillot 1* (3/2*).*

4 clubs descendent en deuxième division : C.S.M. XXème 1, S.C.P.O. 1, A.S. Russe 1, FEMINA 1.

La deuxième division (18 équipes - 4 poules).

R.N.S.1 remporte la coupe face *la J.S.E. Champerret 1 (*4/0).

4 clubs montent en 1ère division : Le vainqueur, le finaliste, T.C.X 1, T.C. Lutèce 1.

4 clubs descendent en 3ème division : Le R.T.C. Joinville 1, U.A.C.1, J.S.E. Champerret 1, C.S.C.A.C.L.1.

La troisième division (18 équipes - 3 poules).

A.S. Maine Montparnasse 1 remporte la coupe en battant *le Tennis Sporting Club 1* (4/1).

4 clubs montent en 2ème division : le vainqueur, le finaliste, le P.U.C. 1, l'A.S.C.E. Tennis 1.

4 équipes descendent en 4ème division : T.C. XII Bercy 3, A.S. Dumas Voltaire 3, T.C. XIII 3, R.N.S. 2.

La quatrième division (12 équipes - 2 poules).

L.C.S.12 1 remporte la coupe en battant *I.T.C.* 2.

4 équipes montent en 3ème division : le vainqueur et le finaliste, A.T.P.13 1, I.B.M. Paris 1.

Au total ceux sont 71 équipes qui ont participé à la coupe (- 2 par rapport à 2018).

L'ensemble des rencontres « Seniors » sur Paris a concerné 299 équipes et est en baisse de 8 équipes par rapport à la saison 2018.

Rappel : les montées/descentes résultent du classement de l'année. Elles peuvent être modifiées dans le championnat 2020 en fonction des nouveaux règlements sportifs, du nombre d'équipes engagées.

Saison 2020

Format des rencontres

4 simples deux doubles pour l'Excellence : ordre des parties : 4-2-3-1/2-1.

Pour toutes les autres divisions : 4 simples un double avec l'ordre des parties suivant : 4-2-3-1/1.

Rappel : C'est l'équipe qui reçoit qui entre la feuille de match dans la « gestion sportive » quel que soit le résultat de la rencontre.

Qualification des joueurs

La Coupe Chapignac est ouverte aux joueurs NC/4ème série et est interdite aux joueur (ses) ayant été 15/4 ou plus, aux catégories 9/10 ans et 11/12 ans.

Une liste de 6 joueurs minimum, 10 joueurs maximum, par équipe engagée doit être enregistrée dans la « GS ».

En cas de difficultés pour constituer une équipe complète en dehors de la liste des joueurs inscrits, le nouveau joueur devra avoir un classement égal ou inférieur au dernier de la liste.

Les joueurs (ses) doivent être licencié(e)s au plus tard le *21 février 2020 délai de rigueur.*

Pour les Championnats de Paris, En Excellence, une liste de 10 joueurs par équipe engagée doit être communiquée ; seuls ces dix joueurs pourront participer aux championnats. Ils auront été licenciés par leur club au plus tard le *18 avril 2018 délai de rigueur.*

Application du classement mensuel

Pour la Coupe Chapignac : Le classement du mois de février sera le classement de référence pour la compétition.

Pour les Championnats de Paris et pour les autres divisions, c'est le nouveau classement d'Avril qui déterminera le nouvel ordre des joueurs de la liste.

Démarches à suivre en cas de litiges

Tout litige, pour être pris en compte, devra faire l'objet d'une réclamation inscrite sur la feuille de match ou être envoyée dans les délais réglementaires à la commission départementale des conflits sportifs. Seules les réclamations écrites sont prises en compte.

Pour les autres divisions départementales :

1 - La répartition des équipes dans les poules s'effectue en fonction de leur poids.

2 – A partir de 1ère division départementale, 2 voire 3 équipes d'un club peuvent évoluer dans la même division ; elles sont obligatoirement mises dans des poules différentes.

3 - Pour toutes les équipes engagées dans les divisions départementales, autre que la division Excellence, les capitaines doivent fournir au capitaine de l'équipe adverse et réciproquement la liste des joueurs devant participer à la rencontre, leurs licences accompagnées de leurs cartes d'identité avant de débuter la rencontre (cf. règlements sportifs) afin d'éviter toute contestation sur la participation d'un(e) joueur (se).

Je remercie, tous les membres de la commission pour leur implication.

Merci à notre permanent Jean-Christophe AUBART et à la commission d'arbitrage.

La commission vous souhaite une excellente année sportive 2020.

Jean-Pierre RAVIOT